



Atelier TERRE de La Distillerie : MODE D'EMPLOI

Vos contacts à la Distillerie

Usages réguliers et paprasseries : **Flavie LOISEL** au **07 49 97 42 71**

contact@la-distillerie.org / administration@la-distillerie.org

Soutien administratif bénévole : Véronique et Dominique

Responsable Pratique Autonome : Annie, André et Odile

Préambule

Ce mode d'emploi a pour fonction de simplifier l'accès et la gestion de l'atelier.

Les référentes de l'atelier ont pour mission de vous y aider, elles peuvent agir bénévolement pour le compte de l'association. Nous comptons sur votre coopération pour que leurs tâches et les usages partagés de cet espace se déroulent au mieux.

Nous vous confions donc la responsabilité de l'atelier : MERCI d'en prendre soin comme si c'était le vôtre.

Nous souhaitons pratiquer des tarifs accessibles pour que la salle puisse servir un large public et répondre à des usages multiples. Les bénéficiaires issus de sa mise à disposition participent de l'équilibre économique du projet de l'association.

La Distillerie est un espace partagé où d'autres activités peuvent cohabiter à tout moment pendant vos utilisations (Cantine, Événement...) et générer des désagréments (sonores).

Merci d'avance pour votre participation et le respect du présent règlement.

Description

L'atelier est un espace de 80m² fermé et chauffé avec un poêle à bois, équipé de matériels de façonnage, de tours électriques, d'étagères de séchage et de stockage, d'un espace émaillage, d'un grand four basse température et d'un petit four haute température.

L'atelier peut aussi accueillir d'autres pratiques que celles de la terre (vannerie, teinture végétale, arts plastiques...)

Les toilettes sont à l'extérieur à l'entrée de la cour.

Assurez-vous auprès des référentes de la disponibilité de la salle puis pour que votre réservation soit validée, merci de fournir :

- Adhésion à l'association La Distillerie à jour (par année civile) pour les structures proposant des ateliers dans l'espace et les personnes l'utilisant à titre personnel.
- Attestation d'assurance responsabilité civile par année civile qui couvre tous les risques liés à l'activité et à l'utilisation du matériel et des locaux.
- Convention de mise à disposition en 2 exemplaires (une pour l'utilisateur et l'autre pour La Distillerie). Responsabilité du signataire de la convention pour lui-même et son public. Il est responsable de l'intégrité de son public et de la salle, mais aussi des autres espaces de la Distillerie qu'il traverse et utilise.
- Acompte encaissé de 30% de la somme totale à la réservation pour les usagers ponctuels.
- Renseigner annuellement le tableau d'indicateurs de vos activités pour le Bilan d'activités de l'Association.
- Vous informer des actions de La Distillerie et autres associations présentes sur le site (lieu de partage et transmission de savoir : salle d'expression, atelier terre, bois/menuiserie/métal, cantine, café asso culturel, coworking, salle de réunion) afin d'être en capacité de promouvoir à votre tour le lieu auprès de votre public. Nous défendons l'idée d'un partenariat pour animer le lieu, plus qu'une simple location, nous comptons sur vous :-

Règles générales de fonctionnement:

- Pour faciliter la transmission et le fonctionnement, un classeur de liaison regroupant toutes les infos se trouve dans l'atelier.
- Les utilisations régulières ont lieu du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Les samedis, dimanches et vacances scolaires sont réservés en priorité aux stages. Ainsi, pour une utilisation pendant les vacances scolaires, merci d'en faire la demande 15 jours avant pour la validation; une tarification supplémentaire sera alors appliquée.
- L'horaire de fin des cours/stages est à 21h30 impérativement en respect pour le voisinage.
- Les utilisateurs doivent systématiquement nettoyer après chaque utilisation. Pour plus de fluidité entre l'enchaînement des activités, nous vous proposons un battement de 30min avant et après votre activité (pour l'entrée et pour la sortie et le nettoyage des matériels et du mobilier utilisé.
- Il est demandé aux utilisateurs de l'espace de respecter les étagères attribuées aux différentes personnes (indiquer votre nom sur l'étagère) et aux différentes fonctions. Remettre en place les objets utilisés là où ils étaient rangés. Ne rien entreposer dans l'atelier sans l'entente du groupe.
ATTENTION PARTICULIÈRE À PORTER AUX OBJETS SUR LES ÉTAGÈRES ! Les utilisateurs de l'espace et leurs visiteurs ne doivent impérativement pas toucher aux travaux en cours qui ne sont pas les leurs !
- Les matériels utilisés doivent être lavés et remis en place.
ATTENTION : différents types de terre étant utilisés (grès, terre à raku, porcelaine ou faïence) il est demandé à chacun de bien nettoyer les plans de travail et les outils.
- Tous les matériels peuvent être utilisés librement par les participants, sauf si le propriétaire de ces matériels le signale expressément
- Utilisation de la salle commune de l'Alambiquée (cantine). Mise à disposition sans contre partie (meuble blanc avec un micro-onde et de la vaisselle, cuisine). Mise à disposition avec contrepartie (boite Prix libre) pour le café/ thé, bois de chauffage du poêle à bois.
L'espace cuisine est un lieu professionnel, merci de le remettre systématiquement en ordre et propre toutes surfaces. Laver, sécher et ranger tout ce que vous utilisez.
- Après fermeture du grand portail bois, utiliser la porte d'entrée en bois et fer avec digicode au centre de la cour, attention veiller à bien refermer la porte.
- Et enfin, La Distillerie est toujours en recherche de bénévoles actifs prêts à s'investir dans la vie du Tiers-Lieu : affichage, tâches administratives, ménage et petits travaux, soutien lors des évènements... en fonction de vos compétences. Nous ne pouvons que vous encourager à rejoindre cette folle équipe et à vous impliquer dans la vie associative du lieu.

En cas de problème ou de casse, merci d'avertir immédiatement l'association.

Réunions trimestrielles

Une réunion entre les intervenants extérieurs, les membres les plus actifs du groupe et les salariées de l'association a lieu au minimum une fois par semestre.

Ces réunions permettent de prendre les décisions de façon collégiale.

TARIFS Année Scolaire 2023/2024

Rentrée des ateliers réguliers : lundi 18 septembre 2023

1er trimestre : du 18 septembre au 22 décembre (12 semaines)

2ème trimestre : du 8 janvier au 5 avril (11 semaines)

3ème trimestre : du 22 avril au 5 juillet (11 semaine)

Nouveauté 2023 : pour les utilisateurs réguliers, nous mettons en place une double tarification :

- un tarif "plein" (tarif 1) : vous êtes utilisateurs de la salle et ne souhaitez pas vous engager plus dans la vie interne de la Distillerie.
- un tarif "engagement bénévole" (tarif 2) est soumis à votre implication bénévole dans la vie associative à hauteur de 2h environ de bénévolat/mois + la participation à 1 des 6 journées porte-ouverte/ménage collectif. Des tâches administratives simples, sur l'ordinateur ou pas, que vous pouvez faire de chez vous et qui nous rendront bien service !!

Parlons-en ensemble !

ATELIER TERRE	Utilisation régulière en semaine Tarification 1 "Plein tarif"	Utilisation régulière en semaine Tarification 2 "Engagement bénévole"	Utilisation ponctuelle Tarification 3	Utilisation "Pratique Autonome" Tarification 4
QUOI	<p align="center">Utilisation régulière pour cours et activités hebdomadaires Créneau de 2h.</p> <p>L'accès au Tarif 2 "Engagement bénévole" est soumis à l'engagement du responsable du cours hebdomadaire à 2h de bénévolat/mois sur des tâches administratives simples (aide à la communication, affichage, "tous" petits travaux d'entretien, enregistrement des adhésions... selon ses compétences) + participation à hauteur de 2 demi-journées sur les 6 journées associatives/an (4 porte-ouverte et 2 journées ménage).</p>		<p>Utilisation ponctuelle pour atelier ou stage, avec public payant ou Cours supplémentaires pour les usagers réguliers (créneaux libres en semaine, week-end et vacances scolaires)</p>	<p>Utilisation de l'atelier lors du créneau "pratique autonome" du mardi matin</p>
A FAIRE	<p align="center">Pour que votre réservation soit validée, merci de fournir : la Convention remplie, signée et datée + le Bulletin et le paiement de l'adhésion de l'année civile en cours (20€) + votre Attestation assurance</p>			
TARIF	<ul style="list-style-type: none"> Créneau de 2h hebdomadaires 180 €/trimestre (soit 540€/an) Tarif dégressif si plusieurs cours : -10% sur les cours suivants, soit 160€ le trimestre. Limité à 3 cours max hebdo/asso 	<ul style="list-style-type: none"> Créneau de 2h hebdomadaires : 150 €/trimestre (soit 450€/an) Tarif dégressif si plusieurs cours : -10% sur les cours suivants, soit 135€ le trimestre. Limité à 3 cours max hebdo/asso 	<ul style="list-style-type: none"> Demi-journée : 25€ (ou 20€ pour les stage de moins de 5 personnes) Journée : 50€ Week-end : 90€ <p align="center">Pour les projets longs, n'hésitez pas à nous contacter.</p> <ul style="list-style-type: none"> Cours supplémentaire des usagers réguliers (pendant les vacances scolaires) : 15€ le créneau de 2 heures 	<ul style="list-style-type: none"> carte d'accès à l'atelier de 10h à 35€ Pour les "référents" du créneau de pratique autonome : carte de 10h à 25€ Terre et cuisson à régler en plus, selon les tarifs affichés, à payer directement
PAIEMENT	<p>Paiement à la fin de chaque trimestre à réception de facture par virement bancaire, chèque, plateforme Hello Asso ou espèces en indiquant le numéro de la facture. Toute demande de cours ou activités de durée supérieure à 2h sera traitée spécifiquement sur demande.</p>		<p>Paiement encaissé d'un acompte de 30% pour valider la réservation. Paiement à la fin de votre projet par virement bancaire, chèque, plateforme Hello Asso ou espèces en indiquant le numéro de la facture.</p>	
ANNULATION CGV	<p>Tout engagement sur l'année peut être rompu dans un délai d'un mois avant la fin du trimestre entamé. Tout trimestre commencé est dû.</p>		<p>Annulation à moins de 15 jours = Paiement intégral du montant dû</p>	

Atelier Terre 2023/2024 : Tarifs des cuissons et de la terre

Grand four BT (Basse Température) Biscuit ou Email	Petit four HT (Haute Température) Grès ou Mono cuisson	Prix à la pièce (identique selon type de cuisson)
1 four : 40€ ☐ *25€ (prix pro)	1 four : 35€ ☐ *22€	Grande pièce (≥ 25 cm) 7€
½ four : 20€ ☐ *12€	½ four : 17€ ☐ *11€	Pièce moyenne (20cm ≤ ≥ 15cm) 5€
¼ four : 10€☐ *6€	¼ four : 9€ ☐ *5€	petites pièces (≤10 cm) 3€ à 1€
Cuisson ponctuelle pour Personne extérieure (ou association)	60€/ four - 30€/demi-four - à la pièce : entre 20 et 5€ selon la taille.	
* Paiement des cuissons pour les céramistes	Paiement global au trimestre selon les fiches récapitulatives des cuissons	
Paiement des cuissons pour les pratiquants autonomes	<u>Paiement au dépôt de la pièce à cuire.</u> Les paiements sont suivis par le référent du groupe de pratiquants autonomes	
ACHAT GROUPÉ DE TERRE		
FAÏENCE BLANCHE (Réf : WBFABLM) 12.5kg - 14€	GRES ROUX DE TREIGNY CHAMOTTE 0.0,5 (Réf :WBMJ005) - 12.5kg - 14€	Terre achetée à SOLARGIL Prix donné à titre indicatif
FAIENCE ROUGE LISSE (Réf : FE) - 12.5kg - 12€	GRES DE ST AMAND LISSE (réf:GSAT40) - 10kg - 12€	

Atelier TERRE : Nota Bene sur la COMMUNICATION

SITE internet : www.la-distillerie.org / FACEBOOK : LaDistillerieLodeve

La qualité de la communication dépend de la qualité des infos que vous nous faites parvenir et de l'anticipation de leur transmission : il ne faut pas tout nous transmettre au dernier moment !

Créer vos affiches - A noter sur vos documents de communication les informations suivantes :

Titre, descriptif succinct, dates, horaires, tarifs, votre contact, adresse de La Distillerie et son logo. Vous pouvez aussi nous envoyer une photo pour illustrer votre activité.

MERCI d'envoyer à contact@la-distillerie.org vos affiches en PDF et JPG. Vous pouvez modifier votre format gratuitement sur le site ILOVEPDF.

Site Internet et agenda en ligne : les ateliers réguliers apparaissent dans la page "Atelier TERRE" du site : planning hebdomadaire récapitulatif de la salle + présentation des cours réguliers.

Sur la page "Événements", sont présentées les activités ponctuelles et vous y trouverez aussi l'accès à l'agenda partagé où apparaissent toutes les activités de La Distillerie.

Ci-contre: le lien pour accéder à l'agenda partagé pour voir l'agenda complet et les dates disponibles :

<https://calendar.google.com/calendar/u/0?cid=aDltaGhwMjVjaWtsNGg1ZjJONXM1Y3E2NjBAZ3JvdXAuY2FsZW5kYXluZ29vZ2xLmNvbQ>

Newsletter : envoi d'une newsletter tous les mois (la première semaine du mois) à plus de 1500 contacts. Si vous avez une actualité à nous transmettre, merci de nous envoyer un mail (infos détaillées, affiche et photo) avant le 20 de chaque mois.

Page Facebook : nous pouvons poster vos stages ponctuels dans le fil d'actualité des post du facebook, merci de me faire passer les infos deux semaines avant au moins.

Affichage dans l'entrée : possibilité d'utiliser le panneau d'affichage sous le porche d'entrée mais il faut PLASTIFIER votre affiche pour qu'elle résiste aux courants d'air ! Soit vous la plastifiez et vous l'agrafez, soit vous nous la laissez dans la boîte aux lettres et nous le ferons pour vous.

Affichage dans l'Alambiquée : Il y a un espace dédié dans l'Alambiquée sur les panneaux rouges dans l'escalier pour vos flyers. Ils sont à accrocher à un fil avec une pince à linge.

Diffusion par mail :

Nous disposons d'une mailing list de partenaires-relais pour la communication de vos activités que nous vous partagerons avec plaisir : n'hésitez pas à nous la demander!

D'une manière générale, nous partons du principe que la communication de vos activités est partagée : le paiement de l'atelier permet la présence d'un salarié pour animer et utiliser différents outils professionnels de communication. Cela n'empêche cependant pas votre implication dans la communication, l'affichage, la transmission des info à votre réseau... Le remplissage de vos activités dépend d'une bonne communication, partageons-là ! ☺

Information de vos élèves et adhésion à La Distillerie:

Merci d'être nos portes-paroles pour parler de La Distillerie auprès de votre public : encourager à l'adhésion libre permet de soutenir ce projet collectif et d'en assurer la pérennité ! L'adhésion permet aussi de recevoir la newsletter et d'être informé de toutes les activités de La Distillerie : cantine, programmation culturelle, accès aux ateliers techniques... sont autant d'occasions de partager des moments ensemble.